

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECUREUIL ACTIONS FRANCE

Code ISIN : FR0010177337 Part (C)

Société de gestion : Seelyond (Groupe BPCE)

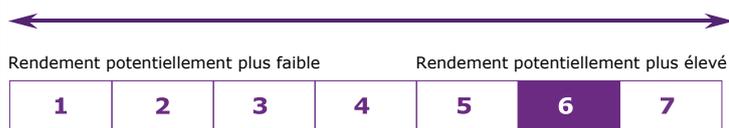
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif du Fonds est d'avoir un score " ESG " meilleur à celui de son univers d'investissement après exclusion des 20% des valeurs les moins bien notées, tout en réalisant une performance proche de celle du CAC 40 dividendes nets réinvestis, quelle que soit son évolution, sur une durée minimale de 5 ans.
Conformément aux catégories définies par le Règlement SFDR, le FCP est un produit dit " article 8 ". Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
- La gestion du portefeuille se déroule en plusieurs étapes.
L'analyse ESG du portefeuille porte a minima sur 90% de la part de l'actif net constitué des titres éligibles à l'analyse financière. Dans un premier temps, les notes ESG sont rapatriées d'un univers d'investissement composé d'actions françaises. Le calcul de la note moyenne ESG pondérée des capitalisations boursières sur cet univers est effectué en ayant au préalable écarté 20 % des valeurs les moins bien notées.
Le portefeuille modèle est construit grâce à un optimiseur financier afin d'obtenir un portefeuille qui ait un score ESG qui batte celui de l'univers d'investissement filtré des 20% des titres ayant les plus mauvaises notes ESG. Dans le processus de construction de portefeuille basé sur cet optimiseur financier, une contrainte dure est imposée pour que ce critère soit respecté.
De plus, afin de sélectionner un maximum de titres vertueux d'un point de vue extra financier, un rendement attendu construit sur des métriques ESG est paramétré au niveau de la sélection des titres dans cet optimiseur financier.
Limite de l'approche retenue : la grille d'allocation sur la base des notes ESG, attribuée par le gérant, peut être influencée par le fait qu'une partie des informations est fournie par des fournisseurs tiers externes. Dans certaines de ces méthodologies, l'étape de validation humaine dans la notation des investissements peut entraîner des jugements subjectifs, même si ce risque humain est atténué par le fait que seule une décision collégiale peut prévaloir sur le score quantitatif attribué à un investissement.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.
- Le portefeuille de l'OPCVM est investi en actions européennes, et plus particulièrement françaises. Les produits de taux sont utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif du fonds, à titre de diversification. Ils sont sélectionnés en choisissant des émetteurs privés ou publics ayant leur siège social dans un des Etats membres de l'OCDE. Les pensions et les dépôts peuvent être utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif de l'OPCVM afin de permettre l'optimisation de la gestion des liquidités qui serviront à financer ces investissements.
- Le FCP peut recourir aux instruments dérivés, dans la limite de 100% de l'actif, afin de couvrir et exposer le FCP aux risques actions, de taux et d'indice.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachats de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12:00 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions France.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,25%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence.
------------------------------	--

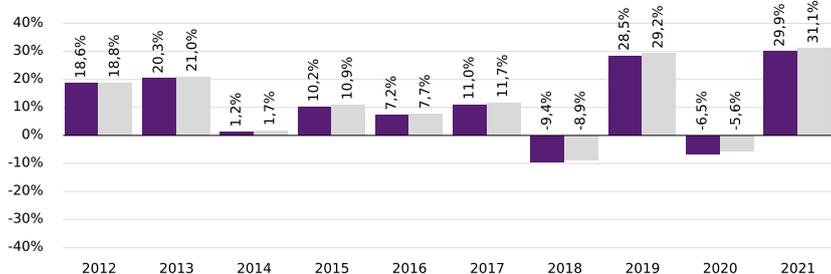
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indicateur de référence.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.seeyond-am.com.

* Les frais courants mentionnés sont une estimation des frais compte tenu de la modification apportée à la structure des frais.

PERFORMANCES PASSES



■ OPCVM ■ Indice de référence

A*: 21/09/2022 : changement de stratégie d'investissement.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- Année de création de l'OPCVM : 2005.**
- Année de création de la part (C) : 2005.**
- Devise : EUR.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : SEEYOND - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.seeyond-am.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.seeyond-am.com.
- La responsabilité de Seeyond ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.